



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2009

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le neuf juin deux mille neuf à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Lyne Brousseau, Lyne Doyon, Chantal Poliquin,	présidente d'assemblée commissaire représentante du comité de parents commissaire représentante du comité de parents
MM.	Camille Bélanger Denis Coutu Michel Gagnon	

Aussi présents :

M ^{mes}	Lucie Côté, Hélène Turcotte,	secrétaire générale et directrice du Service des ressources financières directrice du Service des ressources humaines
M.	Guy Baril,	directeur général

ABSENCE

Est absente :

M^{me} Judith Corriveau

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Lyne Brousseau. Il est 19 h 30.

**ADOPTION
ORDRE DU
JOUR**

CE-1205-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et il est adopté avec les ajouts suivants : 4 – Entente de principe – médiation – syndicat des professionnels (huis clos); 5 – Dossier d'un employé (huis clos).

QUE la présidente d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES
PROCÈS-VERBAUX
CE-09-05-26 ET
CE-09-06-01**

CE-1206-09
Denis Coutu,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la lecture des procès-verbaux du 26 mai 2009 (CE-09-05-26) et 1^{er} juin 2009 (CE-09-06-01).

QUE ces procès-verbaux soient et ils sont adoptés tels que proposés.

ADOPTÉE.

Monsieur le commissaire Michel Gagnon quitte l'assemblée, il est 19 h 35.

HUIS CLOS

CE-1207-09
Chantal Poliquin,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire

QUE l'assemblée siège à huis clos.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 36.

Sont présents les membres du comité exécutif, à l'exception de monsieur Michel Gagnon, le directeur général, la secrétaire générale ainsi que la directrice du Service des ressources humaines.

Entente de principe – médiation – syndicat des professionnels

Le directeur général est heureux d'annoncer qu'un projet d'entente de principe est intervenu entre la Commission scolaire Harricana et le syndicat des professionnels suite à la médiation entre les deux parties. La directrice du Service des ressources humaines résume les enjeux de cette médiation ainsi que le résultat des différents éléments faisant l'objet de l'entente. Elle explique également les étapes à suivre pour l'application de ladite entente.

Monsieur le commissaire Michel Gagnon réintègre le huis clos, il est 19 h 52.

Dossier d'un employé

Le directeur général informe les membres d'une rumeur non fondée circulant à l'effet qu'un employé aurait été arrêté par les autorités policières pour trafic de drogue. La directrice du Service des ressources humaines présente le cas d'un dossier d'un autre employé.

**LEVÉE DU
HUIS CLOS**

CE-1208-09
Camille Bélanger,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 12.



Sont présents, les membres du comité exécutif, le directeur général ainsi que la secrétaire générale.

**BUDGETS DES
ÉTABLISSEMENTS
2009-2010**

CE-1209-09 CONSIDÉRANT le document du budget 2009-2010 présentant les budgets de chacun des établissements;

CONSIDÉRANT l'analyse et les explications fournies par la directrice du Service des ressources financières et le directeur général;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE le comité exécutif approuve les budgets des établissements pour l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉE.

**DÉBOURSÉS
MAI 2009**

CE-1210-09 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Lyne Doyon,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de mai 2009, au montant total de deux millions cinq cent soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq dollars et cinquante et un cents (2 564 785,51 \$).

ADOPTÉE.

La secrétaire générale quitte l'assemblée, il est 21 h 52.

Bilan organisationnel

Les membres du comité exécutif et le directeur général échangent sur la réalisation d'un bilan organisationnel pour la Commission scolaire Harricana.

Différents scénarios sont examinés et une première démarche sera effectuée auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec afin d'obtenir une offre de service. Un retour est souhaité où l'analyse des différents scénarios permettra de mieux préciser le bilan organisationnel à réaliser.

AJOURNEMENT

CE-1211-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE la séance soit ajournée.

QUE la deuxième session soit fixée au 22 juin à 18 h 30.

ADOPTÉE.

Il est 22 h 40.

Lyne Brousseau, présidente

Lucie Côté, secrétaire générale